



Le 8/04/2014

Projet Mini-Camp Condé sur Vire

Du 5 au 9 mai 2014

De 9 à 17 ans



Organisateur

ACLAM

1 rue du 8 Mai 1945

50570 Marigny

Tel: 02.33.55.78.99

Mail: asso.aclam@wanadoo.fr

Lieu de l'accueil

Base de loisirs l'Ecluse

Condé sur Vire

Sommaire

I. Rappel projet pédagogique de l'ACLAM	p2
II. Présentation du lieu d'accueil	p4
III. Objectifs pédagogiques	p11
IV. L'équipe d'encadrement.....	p13
V. Les activités proposées	p13
VI. Règles de vie.....	p16
VII. Evaluations.....	p19

I. Rappel projet pédagogique de l'ACLAM :

Tout d'abord, il est important de rappeler le but premier de l'association ACLAM (Association Culture Loisirs et Animations de la communauté de communes de Marigny) : elle a pour but de soutenir les associations et de promouvoir les activités de loisirs, culturelles et sportives sur le canton de Marigny

Tenant compte des besoins en matière de loisirs destinés aux enfants et jeunes de 3 à 18 ans habitants sur la communauté de communes de Marigny, l'ACLAM propose des animations pendant les mercredis et les vacances scolaires, en complément et en partenariat avec les associations communautaires.

L'ACLAM propose des activités diversifiées, mixtes et accessibles à tous, tant au niveau des âges qu'au niveau des capacités physiques, et souvent nouvelles, c'est-à-dire non pratiquées dans le cadre scolaire.

II. Présentation du lieu d'accueil :

Les jeunes pourront s'initier au **canoë, au kayak** mais également **au tir à l'arc, au VTT et à la randonnée**. Celles-ci seront encadrées par **des professionnels diplômés** avec du matériel et des infrastructures adéquates.

Les séances durent 2 heures.

Les jeunes seront accueillis dans le gîte de la base de loisirs de l'Ecluse.

On y retrouve :

- Sanitaires et vestiaires hommes et femmes,
- Un espace multi-sport : volley-ball, tennis de table, panier de basket,
- Un séchoir,
- Coin lecture,

Gîte de groupes de 32 couchages (4 chambres de 8 lits)

Restauration :

- Cuisine équipée : lave-vaisselle, congélateur, four à gaz, micro-onde....
- Vaisselle pour 40 personnes,
- Matériel de cuisine



IV. L'équipe d'encadrement :

L'équipe d'animation est composée de deux animateurs (titulaires du BAFA ou du BPJEPS).

Les animateurs s'assurent du bon déroulement du mini-camp tant au niveau pédagogique, matériel, alimentaire qu'au niveau sécuritaire. Il est à la disposition de chacun pour essayer de résoudre les problèmes rencontrés mais aussi pour aider à la réalisation. Il est le représentant de l'ACLAM. Ils sont chargés de vérifier que les conditions matérielles et humaines pour que les enfants soient bien encadrés. Elles sont présentes durant tous les moments de vie du camp et sont à l'écoute de chacun.

V. Les activités proposées :

Durant ce mini-camp, les enfants feront comme activités du canoë, du kayak, du VTT, du tir à l'arc et de la randonnée.

A parallèle à ces activités sportives, l'équipe d'animation proposera des activités ludiques et variées (grand jeux, balades, jeux de société, veillées...).

VI. Règles de vie :

Le fonctionnement du centre est soumis à la loi française (codes civil, pénal, de la route) et à la réglementation des accueils de loisirs.

Mixité : La mixité dans les sanitaires et hébergement est interdite.

Violence : Toute violence physique ou verbale ainsi que les vols pourront mener au renvoi selon la gravité.

Cigarette : interdite.

Alcool : interdit.

Drogue : interdite.

Les personnes ne respectant pas ces quelques points s'exposent à des sanctions, pouvant aller du simple avertissement, jusqu'au renvoi en cas de comportement mettant en danger la vie d'autrui ou de faute grave.

VII. Evaluations :

Au cours du séjour un bilan journalier est effectué à l'aide de discussions ainsi qu'un bilan de fin de séjour où chaque partie discute entre elle, et après se retrouve pour en discuter au moyen de rapporteur.

VIII. A nous remettre avant le 25 avril :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Autorisation parentale
- Règlement intérieur du stage signé
- Brevet de natation 25m
- Trousseau
- Paiement